



DIRECTION DES ROUTES
ET DE L'AMÉNAGEMENT
Service SGTNOA
Agence Technique
Départementale Nord-Est

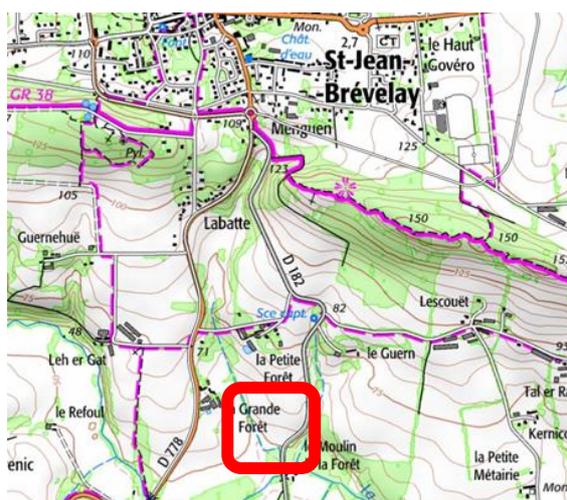
Objet de l'opération

Dans le cadre du suivi et de l'entretien du patrimoine ouvrages d'art départementaux 2020, le département du Morbihan va réaliser des travaux de réparation et de sécurisation du pont de La Forêt permettant à la RD 182 de franchir le cours d'eau « La Claie » sur la commune de Saint-Jean-Brévelay.

Les travaux portent sur :

- superstructures : rabotage de chaussée, démolition de trottoirs aménagement de 2 tranchées drainantes, réfection de l'étanchéité des trottoirs, aménagement de longrines de rives, réfection de chaussée, mise en place de glissières de sécurité ;
- maçonneries : aménagement de batardeaux avec mise en place d'une canalisation pour intervention dans le lit du cours d'eau, nettoyage partiel de l'ouvrage, piquage et rejointoiement partiel des maçonneries de l'ouvrage, création d'escaliers d'accès, aménagement de dessus de perrés en béton et comblement d'affouillements.

Plan de situation



Désignation des intervenants

Maîtrise d'ouvrage : Département du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des Routes et de l'aménagement (représentant chantier : DRA/SGTNOA)

Entreprise : COLAS Centre Ouest

Montant de l'opération : 68 600,00 € (réparation OA : 54,50k € - Glissière : 14.10k€)

Vue d'ensemble de l'ouvrage



Organisation des travaux

Les travaux démarreront le 15 juin 2020, pour une durée prévisionnelle de 2 mois environ.

Les travaux sont confiés par le département à l'entreprise COLAS Centre Ouest

L'ensemble des études de conception, la maîtrise d'œuvre et la gestion de l'exploitation du chantier sont assurés par les services techniques départementaux (DRA-SGTNOA et DRA-ATD NE).

Information/signalisation durant les travaux, déviation

Du 15 juin au 7 août 2020, les travaux de maçonneries, les travaux en rivière et les travaux sur les superstructures de l'ouvrage nécessiteront une coupure complète de circulation de la RD 182.

Plan de la déviation :



Communication

La fiche d'information travaux sera mise à jour périodiquement et sera publiée afin de prévenir des éventuelles contraintes de chantier à la circulation.



Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers : restez vigilant et respecter les agents qui interviennent sur les chantiers dans le but d'améliorer les conditions de circulation.

Contacts

Maîtrise d'ouvrage : Conseil départemental du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement

Contact avec les élus ou la presse :

Davy DANO (cabinet) : 02 97 54 80 02

Xavier DOMANIECKI (directeur DRA) : 02 97 54 83 60 – email : xavier.domaniecki@morbihan.fr

Contacts pour tous les usagers, riverains ou associations :

Message par courrier à M. le Président du conseil départemental

Ou voie électronique dans la rubrique:

<https://www.morbihan.fr/contactez-nous/> ou par mail :

routes@morbihan.fr

Merci d'éviter d'adresser un mail sur une boîte personnelle, car il n'y aura pas de réponse compte-tenu du nombre important de messages.